

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----***-----

AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS (ARMP)

-----***-----

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

-----***-----

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS DU CENTRE DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES ET SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI
(COUS-AC) AU TITRE DE LA GESTION BUDGÉTAIRE
2023

**RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE
MATERIALITE**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com

Décembre 2025



i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics du **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi (COUS-AC)** au titre de l'exercice **2023**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, vingt-six (**26**) **marchés** ont été recensés pour un montant global de Neuf Cent trente-Trois Millions Sept Cent Dix-Neuf Mille Neuf Cent Six (**933.719.906**) **F CFA**. L'**échantillon retenu** pour l'audit comprend **treize (13) marchés**, représentant **50%** du nombre total et **46%** de la valeur totale, soit un montant cumulé de quatre cent trente-trois millions sept cent vingt-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf (**433 726 199**) **F CFA**.

⇒ Complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

L'analyse de la complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés s'appuie sur la vérification des pièces obligatoires dont l'absence a d'incidence sur la conformité des procédures de passation et d'exécution du marché. Sur les treize (**13**) **marchés sélectionnés**, onze (**11**) ont été jugés **auditables**, avec un taux moyen de disponibilité de pièces obligatoires de 74%.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications, **cinq (5) marchés** ont été déclarés **conformes** et **huit (8) marchés** sont **non-conformes**, représentant **38,46 %** des marchés sélectionnés.

Les marchés non conformes présentent des irrégularités documentées, principalement liées à la traçabilité des actes d'exécution, aux retards non formalisés ou à des manquements dans les publications réglementaires et les manquements réglementaires ou législatifs.

⇒ Tableau de synthèse des constats et appréciations globales :

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution	74%	Moyenne	
2	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	100%	Très satisfaisant	
3	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	38,46%	Faible	

Source : synthèse des constats et appréciations globales



⇒ **Recommandations clés :**

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et compte tenu du niveau de conformité global jugé satisfaisant, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer la performance et la qualité des procédures :

- **Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution**

Il est recommandé de renforcer le système de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics. Cela contribuera à garantir une traçabilité complète et à faciliter les audits futurs.

- **Conformité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement interne de l'Autorité Contractante**

Il est conseillé de poursuivre le renforcement des capacités du personnel en matière de gestion des marchés publics. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation régulière du fonctionnement interne permettrait d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fiabilité du dispositif interne.

- **Conformité de la procédure de passation et de l'exécution**

Il est recommandé de renforcer le respect des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, en veillant notamment à la documentation complète de toutes les étapes, à l'application rigoureuse des exigences réglementaires et au respect des délais contractuels, afin de garantir la régularité et la traçabilité des opérations.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

Malgré la bonne collaboration du COUS-AC, les difficultés suivantes ont été relevées :

- le délai très court imparti pour la réalisation de la mission vu le nombre de marchés à contrôler et les diligences à mettre en œuvre ;
- le manque de pièces contractuelles dans certains marchés limitant la possibilité de réaliser une revue approfondie ;
- des problèmes d'archivage des dossiers qui ont énormément ralenti le déroulement de la mission, avec des temps de recherche parfois très longs.



TABLE DES MATIERES

1.	Introduction	7
2.	Cadre juridique et normatif de référence	8
3.	Objectifs assignés à la mission d'audit	9
3.1	Objectif général de la mission.....	9
3.2	Objectifs spécifiques de la mission	9
4.	Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés	10
4.1	Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité	10
4.2	Outils d'évaluation utilisés.....	13
5.	Présentation des données globales des marchés et des modes de Passation	16
5.1	Présentation des Données Globales des Marchés.....	16
5.2	Répartition des marchés selon les modes de passation.....	16
6.	Respect des procédures de passation des marchés publics	18
6.1	Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics.....	18
6.1.1.	<i>Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics</i>	<i>18</i>
6.1.2.	<i>Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante</i>	<i>20</i>
6.1.3.	<i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives.....</i>	<i>20</i>
6.2	Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés.....	22
6.2.1	<i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	<i>22</i>
6.2.2	<i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation.....</i>	<i>23</i>
6.2.3	<i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables</i>	<i>25</i>
6.3	Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés	40
6.3.1	<i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>41</i>
6.3.2	<i>Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés.....</i>	<i>42</i>
6.3.3	<i>Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution</i>	<i>44</i>
6.3.4	<i>Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés).....</i>	<i>46</i>
6.3.5	<i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés.....</i>	<i>46</i>
6.3.6	<i>Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants.....</i>	<i>46</i>
6.3.7	<i>Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités</i>	<i>46</i>
6.4	. Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution	46
6.5	Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes.....	49
6.6	Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours	49
6.7	Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés.....	49
7.	CONCLUSION	51
8.	ANNEXES	52



ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AP	Absence de preuve
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
APCMP	Avis Public à Candidature de Marchés Publics
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
AOON	Appel d'Offre Ouvert National
AOOI	Appel d'Offre Ouvert International
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
COUS-AC	Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DDCMP	Délégué de Contrôle des Marchés Publics
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DC	Demande de Cotation
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
DP	Demande de Propositions
ED	Entente Directe
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SPMP	Secrétariat Permanent des Marchés Publics
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TdR	Termes de Référence





BELMAG Sarl



GROUPEMENT

LETTRE INTRODUCTIVE

Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025

N°006A /2025/BELMAG Sarl/DG/ DT/CDAF/SPM/AD

A
Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics
Cotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2023 - **Dépôt du rapport définitif de la mission du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi (COUS-AC)**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués au **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de conformité, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Elvire AGBASSAGAN
Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi. Cet audit s'inscrit dans la volonté d'assurer une gestion transparente, conforme à la réglementation en vigueur, et orientée vers la performance de la commande publique.

Le présent rapport présente la substance des travaux d'audit auprès du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi (COUS-AC). Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.



2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, à l'exécution, au contrôle et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- Les outils type élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics.

Par ailleurs, les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) qui introduisent des dispositions spécifiques, notamment en ce qui concerne les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures ont également servi de base pour les vérifications nécessaires. Ces exigences sont prises en compte pour garantir la conformité des procédures mises en œuvre dans le cadre de ces financements.

En conclusion, pour le Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi (COUS-AC), la revue de conformité des marchés échantillonnés a été faite sur la base des dispositions des textes juridiques cités ci-dessus.



3. Objectifs assignés à la mission d'audit

3.1 Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.



4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique a été essentiellement basée sur :

- les précisions des termes de référence qui nous sont soumises ;
- le référentiel d'audit ARMP 2025.
- la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP.

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants :

- ✓ Respect des normes édictées dans les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures
- ✓ Respect des phases d'exécution prévues ;
- ✓ Respect des bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ Vérification de la conformité physique des travaux avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée au démarrage de la mission et dès réception de l'ordre de service pour clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission.



Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

Ici la mission a procédé à la collecte de la liste de tous les marchés passés par l'autorité contractante au cours de l'année sous revue. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés et précisés aux annexes A1, A2 et A3 du référentiel de l'audit. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par l'autorité contractante au cours de l'année audité ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée.

2^{ème} phase : évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase sera en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement, et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase se basera sur :

- l'échantillonnage retenu, constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50 % du nombre total des marchés passés
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette sous phase permettra à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;



- l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;
- l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3^{ème} phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase se déroulera aussi en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il est procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés.

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

À cette phase, la mission apprécie la capacité de l'autorité contractante à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle permet à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et de voir l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

À ce niveau, la mission vérifie la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'usagers finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles des autorités contractantes et de l'ARMP

A cette étape, la mission :

- procède à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- elle recueille les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;
- procède à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;



- établit les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élabore un résumé exécutif pour le rapport individuel (2 pages max).

Sous-phase 6 : Présentation PowerPoint de restitution devant l'ARMP

La mission prépare un exposé (PowerPoint) du rapport synthèse consolidé et amendé puis le soumet à l'ARMP avant l'organisation de l'atelier de validation. Elle intégrera toutes les corrections et transmettra la version finale.

4.2 Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (Respecté, Partiellement respecté, Non respecté) ; et de générer la note pondérée globale. Cela nous permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation** et d'**exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé **des grilles d'appréciation standardisées** de quatre types définis comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit.

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

2. **Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure** : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille est présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le taux d'incomplétude des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuels de collusion identifiés dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. **Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflit d'intérêt éventuel identifié dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

6. **Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité** : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025



5. Présentation des données globales des marchés et des modes de Passation

5.1 Présentation des données globales des marchés

Au cours de l'exercice 2023, le **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi** a procédé à la passation de **26 marchés** publics, pour un montant total de **933 719 906 FCFA**. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à plusieurs modes de passation, dont notamment : l'appel d'offres ouvert national (AOON), la Demande de Renseignement et de Prix (DRP) et la Demande de Cotation (DC).

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	AOON	08	31%	410 203 762	44%
2	DRP	14	54%	491 650 810	53%
3	DC	04	15%	31 865 334	3%
	TOTAL	26	100%	933 719 906	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année audité couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	03	12%	381 563 400	41%
2	Fournitures	10	38%	127 785 839	14%
3	Services	12	46%	419 417 617	45%
4	Prestations intellectuelles	01	4%	4 953 050	1%
	TOTAL	26	100%	933 719 906	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

La liste des marchés ainsi échantillonnés au niveau de l'Autorité contractante a également été soumise au commanditaire et validée avant le début d'exécution de la mission. Une fois l'échantillon de marchés publics validé, le groupement de cabinets a sollicité de la part de l'ARMP d'informer l'autorité contractante à auditer notamment le **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi** et de l'instruire afin d'apprêter toute la documentation relative aux marchés sélectionnés ainsi que les salles devant accueillir les auditeurs. La documentation qui leur a été demandée d'apprêter figure en annexe 3 du présent rapport



6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles **10, 11, 15 et 24** de la loi n° **2020-26 du 29 septembre 2020** portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets **n°2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020**, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis de noter d'une part une appréciation de l'existence réelle des documents obligatoires entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle instaurés par la réglementation.

6.1.1. Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous revue sont présentés dans le tableau ci-dessous :



Tableau 3 : Évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	1	1	0
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	4	4	0
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	0	4	1
Taux moyen d'absence		17	22	23%
(0 = absence de la pièce / 1/4= présence de la pièce)				

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A1)

Constat :

Le taux d'absence des documents constaté pour la période auditée est de 23%.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux d'absence **de 23%**, la disponibilité des pièces obligatoires est moyenne.



Risque :

Risque d'insuffisance de traçabilité des procédures du fait de l'absence de certaines pièces obligatoires

Recommandation :

Afin de renforcer la complétude et la disponibilité des documents requis pour la planification, la mise en œuvre, l'organisation et le fonctionnement interne du COUS-AC, il est recommandé de :

- mettre en place un système structuré de gestion et de suivi documentaire garantissant l'archivage systématique des pièces obligatoires ;
- automatiser la gestion documentaire à travers des outils numériques intégrés à une plateforme de gestion des marchés publics, en vue d'améliorer la traçabilité et l'accessibilité des documents.

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics du COUS-AC a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau 4 suivant :

Tableau n°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux de **100%**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée très satisfaisante.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la **conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)** de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de ses révisions successives, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis et de leur analyse selon les grilles de vérification de conformité prévue à cet effet

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°5 suivant :



Tableau n°5: Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	90%
90%	0%	10%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A5)

Constat :

L'évaluation du Plan de Passation des Marchés (PPM) révèle un niveau global de conformité élevé (90 %). Toutefois, certains critères, représentant 10 %, n'ont pas été respectés, traduisant des insuffisances telles que la non inscription du marché T_SMMA_62984 dans le PPM ainsi que la différence entre les références SIGMAP inscrits dans le PPM, sur l'avis et le dossier d'appel à concurrence. Egalement, l'Autorité Contractante a inscrit les marchés de prestations intellectuelles au PPM sans préciser leur mode de passation, révélant un défaut majeur de rigueur technique dans la planification.

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux de conformité de 90 %**, la conformité du PPM de l'autorité contractante est jugée « **très satisfaisante** ».

Risques :

- **Risque de non-conformité réglementaire :** La réglementation impose que les méthodes de passation des marchés de prestations intellectuelles soient clairement indiquées dans le PPM.
- **Risque d'annulation de la procédure de passation du marché non inscrit au PPM.**
- **Risque d'interprétations ou de contestations :** L'absence d'indication explicite (méthode de sélection) peut amener :
 - des contestations sur la procédure effectivement utilisée,
 - une perception de manque de transparence,
 - un doute sur la fiabilité des informations de planification.

Recommandations :

Pour améliorer la conformité du Plan de Passation des Marchés et assurer une meilleure traçabilité des méthodes de sélection utilisées pour la passation des marchés de prestations intellectuelles, il est recommandé de mentionner systématiquement la méthode dans le PPM pour tous les marchés concernés, de renforcer le processus interne de validation du PPM afin d'éviter les omissions, de former le personnel impliqué sur les exigences de planification et l'utilisation correcte des techniques de passation. Enfin, inscrire de manière exhaustive l'intégralité des marchés au PPM pour garantir leur légalité et leur validité.

L'évaluation de cette diligence, au regard du **cadre institutionnel et organisationnel** existant régissant les marchés passés par l'autorité contractante est respectée.



6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu, défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives
- l'auditabilité des marchés ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau N°6 : Répartition des marchés sélectionnés le mode de passation

Modes de passation	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
AOON	03	166 386 555
DRP	07	242 468 760
DC	03	24 870 884
Total sélectionné (a)	13	433 726 199
Total des marchés passés (b)	26	933 719 906
% (a/b)	50%	46%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillon représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, la matérialité des prestations réalisées.

Cet échantillonnage a été élaboré à partir des marchés publics recensés au niveau de l'autorité contractante au titre de la période auditée, sur la base des critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre ou 60 % en valeur des marchés passés.**

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **le critère le plus discriminant entre les deux (02) critères a été retenu.** En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;
- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements.

En conséquence, le critère du nombre de marchés ($\geq 50\%$) a été jugé plus adapté pour refléter la diversité des pratiques et apprécier la régularité des actes tout au long du processus de passation.

Cette démarche a conduit à la sélection de treize (13) marchés publics, représentant une valeur globale de quatre cent trente-trois millions sept cent vingt-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf (433 726 199) francs CFA. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de (50%) en nombre de marchés et de (46%) en valeur, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période auditée.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'auditabilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans les tableaux 7 et 8 ci-dessous :



Tableau 7 : Auditabilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraîne la non auditabilité du marché	Non auditabilité en cas d'absence	S_SMMA_6 3006 LOT 2	S_SMMA_6 3006 LOT 5	S_SMMA_6 2986 LOT 1	S_SMMA_6 2986 LOT 2	F_SMMA_8 4258	S_SMMA_6 3012	F_SMMA_7 1141	S_SMMA_7 1176	T_SMMA_6 2984	F_SMMA_7 1159	F_SMMA_8 4259	F_SMMA_8 4278	PL_71171
Total des pièces obtenues par marché (A)		17	17	18	18	16	18	18	17	16	15	19	19	14
Total des pièces attendues par marché (B)		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
B-A		3	3	2	2	4	2	2	3	4	5	1	1	6
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché(1-A/B)		15%	15%	10%	10%	20%	10%	10%	15%	20%	25%	5%	5%	30%
Seuil d'acceptabilité		20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	KO	OK	OK	KO

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Auditabilité)

Le tableau ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau (synthèse) ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité

Tableau 8 : Répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	2	11	13
%	15%	85%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Opinion de l'auditeur :

Au regard du tableau ci-dessus, sur les treize (13) marchés sélectionnés, onze (11) marchés ont été jugés auditables et deux (02) marchés non auditables

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section vise à apprécier la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables, à travers l'analyse des différentes étapes du processus de passation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'évaluation est conduite par type de marché (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et selon les modes de passation utilisés (AOO, AMI-DP, DC, DRP, ED).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;
- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans la section 4 du présent rapport.

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés (Voir tableau 9 ci-dessous) se présente comme suit :



Tableau n°9 : Résultats de la vérification de la conformité du DAC

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot5	64 170 000	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_63012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_84258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_71141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_71176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
T_SMMA_62984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_84259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_84278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux de performance								100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A6)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de 100% pour l'ensemble des marchés audités, l'étape relative à la conformité du dossier de sollicitation et de l'invitation à soumissionner est jugée très satisfaisante.

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés échantillonnés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir 10 ci-dessous) pour les marchés sélectionnés se présente comme suit:



Tableau n°10 : Résultats de la vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	50%	0%	50%	50%
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	Auditable	50%	0%	50%	50%
S_SMMA_63012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	43%	0%	57%	43%
F_SMMA_84258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	43%	0%	57%	43%
F_SMMA_71141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
S_SMMA_71176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
T_SMMA_62984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
F_SMMA_84259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
F_SMMA_84278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux de performance								74%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A7)

Constat :

Nous avons noté que le taux de performance moyen est de 74% pour le respect des règles d'information et de transparence. Des insuffisances ont été notées dans certains dossiers soumis à notre appréciation. Il s'agit de l'absence de/la :

- preuve de publication de l'avis d'appel d'offre. Il s'agit des marchés S_SMMA_62986, S_SMMA63012 et F_SMMA_84278
- procès-verbal de l'avis d'attribution définitive. Il s'agit des marchés S_SMMA_62986, S_SMMA63012 et F_SMMA_84278

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **74%**, l'Autorité Contractante assure un niveau **moyen** de transparence et de diffusion de l'information conformément à la réglementation en vigueur.

Risques :

- Contestation des marchés par les soumissionnaires ou tiers
- Sanctions administratives

Recommandations :

- Renforcer le respect des obligations d'information et de transparence, notamment pour l'affichage, la publication et la diffusion des avis de marchés.
- Former le personnel sur les exigences réglementaires liées à la communication et la transparence des marchés publics.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités. La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :

Tableau n°11 : Résultats de la vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot5	64 170 000	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot1	44 604 000	DRP	Auditable	76%	0%	24%	76%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot2	24 232 500	DRP	Auditable	50%	0%	50%	50%
S_SMMA_6 3012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	82%	0%	18%	82%
F_SMMA_8 4258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	81%	0%	19%	81%
F_SMMA_7 1141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
S_SMMA_7 1176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	36%	0%	64%	36%
T_SMMA_6 2984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	92%	0%	8%	92%
F_SMMA_8 4259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
F_SMMA_8 4278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	86%	0%	14%	86%
Taux de performance								78%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A8)

Constats :

La mission a constaté que la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés publics passés en procédure AOO, DC et DRP présentent des insuffisances notables :

- Marché n°F_SMMA_71176 – Vidange de fosse septique et puisards (Taux de performance : 36%). On note pour ce marché l'absence du rapport d'évaluation
- Marché n°S_SMMA_62986- Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires (Taux de performance : 50%). On constate que le rapport d'évaluation a été fait sur la base des pièces administratives pas conformément à l'annexe présente dans la DRP. Les motifs de rejets de l'offre ne sont donc pas valides.

Les autres marchés publics audités présentent un taux de performance compris entre **76%** et **95%**.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **78%**, la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés est jugée **moyenne**.

Risques :

- Contestation des soumissionnaires
- Perte de transparence et crédibilité

Recommandations :

- Délivrer systématiquement un récépissé aux déposants des offres pour chaque marché afin de garantir la traçabilité et la preuve de dépôt.
- Mettre à jour et renforcer la documentation de chaque étape de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°12 : Résultats de la vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
S_SMMA_6_3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	67%	0%	33%	67%
S_SMMA_6_3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO	Auditable	67%	0%	33%	67%
S_SMMA_6_2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_6_2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_6_3012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_8_4258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_7_1141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
T_SMMA_6_2984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_8_4259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux de performance								93%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A9)

Constat :

Le taux de performance moyen relatif à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent est de 93%. Cependant, des insuffisances suivantes ont été notées dans les dossiers soumis à notre appréciation pour certains marchés :

- absence de la preuve d'examen juridique du projet.il s'agit des marchés : N°S_SMMA_63006
- absence de preuve d'avis émis sur le projet de contrat. il s'agit des marchés : N°S_SMMA_63006

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **93%**, l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée **très satisfaisante**.

Risque :

Conflit durant l'exécution



Recommandations :

- Demander systématiquement l'avis sur les projets de contrat qui en requiert.

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit. La synthèse consolidée des résultats pour les treize marchés audités se présente comme suit :

Tableau n°13 : Résultats de la vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot5	64 170 000	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot2	24 232 500	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
S_SMMA_6 3012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	90%	0%	10%	90%
F_SMMA_8 4258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	90%	0%	10%	90%
F_SMMA_7 1141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_7 1176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	78%	0%	22%	78%
T_SMMA_6 2984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
F_SMMA_8 4259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	90%	0%	10%	90%
F_SMMA_8 4278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	67%	0%	33%	67%
Taux de performance								87%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A10)

Constat :

Tous les marchés audités ont fait l'objet d'une approbation par l'autorité compétente avec un taux de performance de 87%. Cependant, l'absence de la fiche de réservation de crédit dans les pièces soumis à notre appréciation sur certains marchés. Il s'agit des marchés F_SMMA_84278, S_SMMA_71176.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de **87%**, le processus d'approbation par l'autorité compétente des marchés audités est jugé **satisfaisant**.



Risque :

Difficultés lors du paiement après prestation

Recommandation :

Vérifier la disponibilité des fonds nécessaires pour le financement du marché.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau ci-dessous :



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité	
S_SMMA_63 006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	100%	86%	80%	67%	100%	86%
S_SMMA_63 006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO	Auditable	100%	86%	86%	67%	100%	88%
S_SMMA_62 986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	100%	50%	76%	100%	80%	81%
S_SMMA_62 986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	Auditable	100%	50%	50%	100%	80%	76%
S_SMMA_63 012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	100%	43%	82%	100%	90%	83%
F_SMMA_84 258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	100%	43%	81%	100%	90%	83%
F_SMMA_71 141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	100%	86%	94%	100%	100%	96%
S_SMMA_71 176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	100%	100%	36%	—	78%	78%
T_SMMA_62 984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	100%	86%	92%	100%	80%	92%
F_SMMA_84 259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	100%	86%	94%	100%	90%	94%
F_SMMA_84 278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	100%	100%	86%	—	67%	88%
Taux de performance moyen					100%	74%	78%	93%	87%	86%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Passation)



CONSTATS

- ✓ **Point de rupture systémique sur l'information et la transparence** : L'étape « Vérification de la conformité aux règles d'information et de publication des avis » affiche la moyenne la plus basse du panel avec **74%**, suivie de près par la phase de « Réception, ouverture et attribution » à **78%**.
- ✓ **Alerte rouge sur le marché S_SMMA_62986 (Lot 2)** : Ce marché de surveillance et gardiennage présente le taux de performance le plus critique du portefeuille (**76%**). Il cumule deux sous-performances majeures : **50%** sur les règles d'information et **50%** sur la réception, l'ouverture et l'attribution des plis.
- ✓ **Alerte technique sur le marché S_SMMA_71176** : Le marché de vidange de fosses septiques s'effondre à seulement **36%** d'efficacité opérationnelle lors de la phase cruciale de réception, d'ouverture et d'attribution des offres, malgré un score global de 78%.
- ✓ **Défaut de contrôle sur les marchés en AOO** : Les deux marchés d'entretien et nettoyage (S_SMMA_63006 Lot 2 et Lot 5) affichent une défaillance critique à **67%** concernant *l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues*, malgré des montants cumulés élevés (plus de 83 millions F).

RISQUES

- ✓ **Risque de recours contentieux pour opacité** : Les scores de 43% et 50% sur les règles d'information caractérisent un défaut d'information des candidats évincés. Cela expose l'Autorité Contractante à des référés précontractuels et à l'annulation des procédures.
- ✓ **Risque de rupture d'égalité et de fraude** : La contre-performance à 36% sur la réception et l'ouverture des plis fait peser un risque technique majeur sur la sécurité, l'émargement et l'inviolabilité des offres déposées par les soumissionnaires.
- ✓ **Risque d'irrégularité pour défaut de visa** : L'absence d'avis des organes de contrôle (67% sur les AOO) entache la procédure d'un vice de forme. Cela peut bloquer les visas de paiement auprès du service financier ou déclencher des sanctions de la cellule de contrôle.

RECOMMANDATIONS

- ✓ Reconstituer immédiatement le dossier de passation pour justifier les étapes d'ouverture et d'information des candidats afin de sécuriser le marché **gardiennage S_SMMA_62986 (Lot 2)**.
- ✓ **Sécuriser la traçabilité des plis (Phase à 78%)** : tenir rigoureusement à jour le registre vert. Rendre obligatoire la numérisation des registres dès l'heure limite de dépôt pour interdire toute insertion tardive d'offres.
- ✓ Sécuriser l'archivage physique des preuves de notification
- ✓ **Conditionner le lancement à l'Avis de Non-Objection (ANO)** : Bloquer l'ouverture des plis pour les marchés en Appel d'Offres Ouvert (AOO) tant que l'avis écrit et conforme de l'organe de contrôle compétent (67%) n'est pas physiquement inséré au dossier.

Opinion de l'auditeur :

Le taux moyen global des marchés contrôlés est de **86%**. Avec ce taux, la performance suite à l'évaluation des étapes de la procédure de passation est jugée "satisfaisante".

6.2.3.7. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires notamment délai de dépôt des offres et délais de recours.

Tableau 15 : Résultats de la vérification du respect des délais dans la passation des marchés

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Résultat 1			Respect des délais obligatoires	
				Total (Respecté)	% Respecté	Taux de performance	Délais de dépôt des offres	Délais d'attente de recours
S_SMMA_630 06	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	2	33%	33%	100%	0%
S_SMMA_630 06	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO	3	50%	50%	100%	0%
S_SMMA_629 86	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	2	50%	50%	100%	0%
S_SMMA_629 86	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	2	40%	40%	100%	0%
S_SMMA_630 12	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	5	83%	83%	100%	100%
F_SMMA_842 58	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	4	67%	67%	100%	100%
F_SMMA_711 41	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	3	50%	50%	100%	0%
S_SMMA_711 76	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	4	67%	67%	100%	100%
T_SMMA_629 84	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	3	50%	50%	100%	0%
F_SMMA_842 59	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	2	33%	33%	100%	0%
F_SMMA_842 78	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	2	33%	33%	100%	0%
Taux de performance						51%	100%	27%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Délai)

Constats :

De l'analyse du tableau du respect des délais réglementaires de passation, il ressort :

- un taux moyen de performance de **51%** % pour le respect global des délais de procédure sur l'ensemble des marchés audités ;
- un taux moyen de performance **100%** pour le respect du délai de dépôt des offres ;
- un taux de performance de **27%** pour le respect du délai d'attente de recours.

Les insuffisances suivantes ont été notées :

- le non-respect du délai de validité des offres pour certains marchés sans que nous ne puissions disposer dans les dossiers soumis à notre appréciation de la preuve de la prorogation du délai

de validité des offres. Il s'agit des marchés S_SMMA_63012, S_SMMA_62986 et F_SMMA_84278 ;

- le non-respect du délai d'évaluation des offres pour certains marchés. Il concerne les marchés F_SMMA_84278, S_SMMA_63006 ;
- le non-respect du délai de publicité. Aucun marché n'a pas pu être apprécié à cause du défaut de pièce.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de **51%**, le respect global des délais de procédure est **insatisfaisant**. Cependant, le délai de dépôt des offres a obtenu une **performance très satisfaisante** avec un **taux de 100%**. Quant au délai d'attente, la performance est faible avec un taux de **27%**.*

Risques :

- Retards dans l'exécution des marchés pouvant entraîner des surcoûts ou des délais supplémentaires pour les bénéficiaires finaux.
- Impact potentiel sur l'efficacité administrative et la crédibilité de l'autorité contractante.

Recommandations :

- Respecter strictement tous les délais réglementaires (notification, évaluation, validité des offres).
- Émettre et archiver systématiquement les prorogations des délais de validité des offres.
- Conserver toutes les preuves de publication et de notification des avis d'attribution définitive ainsi que les preuves de transmission.
- Mettre en place un suivi interne automatisé des délais et responsabiliser les acteurs concernés.

6.2.3.8. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

Lors de l'audit, il a été constaté que tous les marchés examinés ont été passés selon les procédures réglementaires de mise en concurrence (AAO, DC, DRP AMI-PI).

L'échantillon d'audit ne comporte aucun marché attribué par gré à gré. En conséquence, la mission n'a pas été en mesure d'apprécier la conformité des procédures de passation selon cette modalité.

6.2.3.9. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats, extraite de ce fichier, est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°16 : Résultats de la présence d'indices de collusion

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
					% Elevé	% Moyenne	% Faible	
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 3012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_8 4258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_7 1141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_7 1176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
T_SMMA_6 2984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_8 4259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_8 4278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A15)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de collusion n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.10. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats, extraite de ce fichier, est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°17 : Résultats de la vérification de l'absence de conflit d'intérêt

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité "	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
					% Elevé	% Moyenne	% Faible	
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot5	64 170 000	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot2	24 232 500	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_6 3012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_8 4258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_7 1141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
S_SMMA_7 1176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
T_SMMA_6 2984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_8 4259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
F_SMMA_8 4278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A16)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice global d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de conflit d'intérêt n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.11. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- le taux de performance de la procédure de passation par marché ;
- l'inscription du marché au PPM ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché.
- La conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de passation prend cumulativement en compte les quatre conditions précédentes (**c'est-à-dire : le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins 80%, le marché est inscrit au PPM, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé**).

Le tableau 18 ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables :

Tableau n°18 : Synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Inscrit dans le PPM	Taux de performance (Moyen)	Statut des délais obligatoires		Opinion de l'Auditeur				Observations (Motifs et impact des écarts)
						Délais de dépôt des offres (Respecté ou non respecté)	Délais d'attente de recours (respecté ou non respecté)	Appréciation de la Performance (selon le barème)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	Conclusion (conforme ou non conforme)	
S_SMMA_6_3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Oui	86%	Respecté	Absence de preuve	Satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
S_SMMA_6_3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO	oui	88%	Respecté	Absence de preuve	Satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
S_SMMA_6_2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	oui	81%	Respecté	Absence de preuve	Satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
S_SMMA_6_2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	oui	76%	Respecté	Absence de preuve	Moyenne	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Non conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
S_SMMA_6_3012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	oui	83%	Respecté	Respecté	Satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	-
F_SMMA_8_4258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	oui	83%	Respecté	Respecté	Satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	-
F_SMMA_7_1141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	oui	96%	Respecté	Absence de preuve	Très satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
S_SMMA_7_1176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	oui	78%	Respecté	Respecté	Moyenne	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Non conforme	-
T_SMMA_6_2984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	non	92%	Respecté	Absence de preuve	Satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Non conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
F_SMMA_7_1159	Achat de matériels électriques, de plomberie et autres matériels	15 253 178	DRP	Oui	80%	Respecté	Respecté	Satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	-
F_SMMA_8_4259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Oui	94%	Respecté	Absence de preuve	Très satisfaisante	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
F_SMMA_8_4278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Oui	88%	Respecté	Absence de preuve	Moyenne	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	AP pour apprécier les délais d'attente
PL_SMMA_71171	Etude préalable aux travaux de réfection	4 197 500	DC	Oui	97%	Respecté	Absence de preuve	Moyenne	Présence d'indice faible	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	AP pour apprécier les délais d'attente

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)

Analyse quantitative :

Sur l'ensemble des treize (13) marchés sélectionnés, dix (10) sont conformes et trois (3) sont non-conformes.. Cependant, certaines insuffisances ont été notées sur certains marchés.

Analyse qualitative : Les trois (3) marchés non conformes présentent des insuffisances notables, notamment :

- ✓ Deux (2) d'entre eux affichent un taux de performance inférieur à 80 %, ce qui souligne la nécessité de renforcer les validations documentaires préalables ainsi que la gestion rigoureuse des délais réglementaires ;
- ✓ Un (1) marché non conforme présente un taux de performance supérieur à 80 %, mais reste sanctionné par des manquements qualitatifs relevés lors de l'examen des pièces justificatives.

Par ailleurs, plusieurs marchés conformes appellent des observations particulières, notamment la nécessité d'apprécier les délais d'attente, ce qui invite à maintenir une vigilance accrue dans le suivi de l'exécution contractuelle.

Conclusion générale :

Les résultats montrent que bien que la plupart des marchés soient auditables et globalement conformes, les écarts majeurs notés sur certains marchés soulignent la nécessité de renforcer les validations documentaires préalables, la gestion rigoureuse des délais réglementaires.

En résumé, la procédure de passation des marchés audités du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi demeure globalement satisfaisante pour la période sous revue, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour résorber les non-conformités identifiées et améliorer la performance des marchés les plus critiques.

6.2.3.12. *Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation*

Les commentaires reçus du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi figurent en annexe 4 du présent rapport.

6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.3.1 Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n°19 : Résultat de la vérification de la conformité de la gestion administrative

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Auditable	25%	0%	75%	25%
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	Auditable	25%	0%	75%	25%
S_SMMA_63012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_84258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_SMMA_71141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_SMMA_71176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Auditable	60%	0%	40%	60%
T_SMMA_62984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	DRP	Auditable	67%	0%	33%	67%
F_SMMA_84259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Auditable	75%	0%	25%	75%
F_SMMA_84278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Auditable	43%	0%	57%	43%
Taux de performance								72%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A11)

Constats :

L'examen de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés audités affiche un taux moyen de 72%. Les insuffisances notées concernent :

- l'absence des preuves de paiement. Il s'agit des marchés S_SMMA_63006 pour les deux lots audités, F_SMMA_84278, T_SMMA_62984
- l'absence de la garantie de bonne exécution. Il s'agit des marchés F_SMMA_84278, T_SMMA_62984 ;
- l'absence de la preuve de libération de la retenue de la garantie. Il s'agit du marché S_SMMA_63006 et F_SMMA_84278.

Opinion de l'Auditeur :

Le taux moyen de performance global est de **72%** traduisant une gestion administrative **moyenne**. Cependant, cinq (05) marchés ont obtenu un taux de performance d'au moins 80%.

Risques :

- Inéligibilité des paiements effectués

Recommandations :

- Rendre systématique la constitution complète des dossiers d'exécution, incluant toutes les pièces contractuelles requises (OS, PV, correspondances, rapports, preuves d'exécution).
- Mettre en place un dispositif renforcé d'archivage physique et numérique, garantissant une traçabilité continue.

6.3.2 Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :

- la durée d'exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d'ajournement ;
- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constaté. Et, le cas échéant, la présence d'avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°20 : Résultat des résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle	Respect des délais (conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI OU NON)	observation
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19065200	AOO	11 mois	11 mois	Conforme	-	Conformité du délai réel d'exécution par rapport à celui prévu par le contrat
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64170000	AOO	06 mois	06 mois	Conforme	-	Conformité du délai réel d'exécution par rapport à celui prévu par le contrat
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44604000	DRP	9 mois	Date illisible	Non appréciable	Non Appréciable	Non Appréciable
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24232500	DRP	9 mois	Date illisible	Non appréciable	Non Appréciable	Non Appréciable
S_SMMA_63012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	30 jours	Ordre de service émit le 27/10/22	Non appréciable	Non appréciable	Absence de pv de réception
F_SMMA_84258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25540275	DRP	10 jours	1 mois 3 jours	Non conforme	Non	Absence de preuve d'application de pénalité.
F_SMMA_71141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33895047	DRP	10 jours	7 jours	conforme	-	Conformité du délai réel d'exécution par rapport à celui prévu par le contrat
S_SMMA_71176	Vidange de fosses septiques et puisards	8423520	DC	30 jours	Ordre de service émit le 20/10/23	Non appréciable	Non appréciable	Absence de pv de réception
T_SMMA_62984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47687079	AOO	45 jours	10 jours	conforme	-	Conformité du délai réel d'exécution par rapport à celui prévu par le contrat
F_SMMA_84259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33882000	DRP	15 jours	15 jours	conforme	-	Conformité du délai réel d'exécution par rapport à celui prévu par le contrat
F_SMMA_84278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8456000	DC	30 jours	1 jours	conforme	-	Conformité du délai réel d'exécution par rapport à celui prévu par le contrat

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A19)

Opinion de l'auditeur :

Sur l'ensemble des marchés audités, sept (07) marchés ont été exécutés dans les délais contractuels prévus, tandis que (1) marché présente un retard de (23 jours), sans justification formelle ou sans application des pénalités prévues, et (5) n'ont pas pu être appréciés par défaut d'informations. Globalement, le respect des délais d'exécution des marchés est jugé **moyen**.

Risques :

- Retards prolongés dans l'exécution des marchés ;
- Non-conformité aux exigences légales et contractuelles en cas d'absence d'avenant ;
- Risque de litige avec les prestataires ;
- Perte potentielle de recettes liées aux pénalités non appliquées ;
- Faiblesse de la traçabilité administrative ;

- Affaiblissement du contrôle interne et de la transparence ;
- Risque de mauvaise gouvernance dans le suivi des délais

Recommandations :

Renforcer le dispositif de suivi des délais d'exécution, notifier systématiquement au titulaire ses obligations contractuelles, documenter toute demande ou situation de prorogation ou de retard, continuer à appliquer strictement les pénalités prévues en cas de dépassement, et former les agents impliqués au suivi rigoureux des délais contractuels.

6.3.3 Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d'au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°21 : synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passatio n	Statut "Auditabilité" (conforme ou non conforme)	Taux de performance (Moyen)	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
						Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19065200	AOO	Auditable	100%	Satisfaisante	Conforme	–
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64170000	AOO	Auditable	100%	Satisfaisante	Conforme	–
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44604000	DRP	Auditable	25%	Satisfaisante	non Conforme	–
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du	24232500	DRP	Auditable	25%	Moyenne	non Conforme	–
S_SMMA_63012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Auditable	100%	Satisfaisante	Conforme	-
F_SMMA_84258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25540275	DRP	Auditable	100%	Satisfaisante	Conforme	-
F_SMMA_71141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33895047	DRP	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	–
S_SMMA_71176	Vidange de fosses septiques et puisards	8423520	DC	Auditable	60%	Moyenne	non Conforme	-
T_SMMA_62984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47687079	AOO	Auditable	67%	Satisfaisante	non Conforme	–
F_SMMA_84259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33882000	DRP	Auditable	75%	Très satisfaisante	non Conforme	–
F_SMMA_84278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8456000	DC	Auditable	43%	Satisfaisante	non Conforme	–

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A20)

Analyse quantitative :

Sur les 11 marchés auditable, **(05)** respectent les exigences de conformité en matière de gestion administrative et **(06)** sont non conformes.

Analyse qualitative :

Le défaut de documentation permettant d'apprécier le suivi de la gestion administrative des marchés porte atteinte à la conformité de ces derniers.

Conclusion générale :

La majorité des marchés audités montrent une bonne conformité globale, tant sur le plan administratif que sur le respect des délais. Les insuffisances constatées sur certains marchés révèlent des faiblesses dans le suivi documentaire et dans la formalisation des actes d'exécution.

Il conviendrait de renforcer les dispositifs internes de contrôle et de sensibiliser les responsables techniques à l'importance de la documentation contractuelle complète, en particulier pour les phases de réception et de clôture des prestations.

6.3.4 Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)

La mission n'a reçu aucun commentaire de la part du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi.

6.3.5 Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés

Cette étape vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante gère les situations particulières liées à l'exécution des marchés, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à traiter efficacement ces cas, tout en garantissant la continuité du marché et la maîtrise des risques liés à l'exécution contractuelle.

6.3.5.1 Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants

Ce contrôle vise à vérifier la conformité des avenants au regard des conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en matière de justification, de respect des seuils autorisés et de procédures d'approbation.

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons n'avons pas eu connaissance d'avenants signés dans les dossiers soumis à notre appréciation pour les marchés audités au cours de la période sous revue.

6.3.5.2 Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités

La mission a procédé à la vérification de la conformité de la résiliation des marchés sélectionnés. Cette évaluation s'est appuyée sur les grilles de vérification de conformité, et a été renseignée dans le fichier Excel, annexe **A14**.

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons noté qu'aucun des marchés audités n'a fait l'objet de résiliation au cours de la période sous revue.

6.4 . Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés (gestion administrative générale de l'exécution**, gestion administrative particulière de l'exécution et évaluation du niveau de respect des délais contractuels d'exécution des marchés publics), fondée sur les pièces justificatives et le déroulement contractuel.

Les résultats sont présentés dans un tableau récapitulatif renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Un marché est considéré comme définitivement conforme sur l'ensemble du cycle de gestion lorsqu'il est simultanément conforme aux étapes de la procédure de passation et de la procédure d'exécution.

Tableau n°22 : Synthèse Résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale et du respect des délais d'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP	Conforme	Non conforme	Non Conforme	Néant
S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP	Conforme	Non conforme	Non Conforme	Néant
S_SMMA_63012	Dérialisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
F_SMMA_84258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
F_SMMA_71141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
S_SMMA_71176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC	Conforme	Non conforme	Non conforme	Néant
T_SMMA_62984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO	Conforme	Non conforme	Non conforme	Néant
F_SMMA_71159	Achat de matériels électriques, de plomberie et autre matériels	15 253 178	DRP	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Néant
F_SMMA_84259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP	Conforme	Non conforme	Non conforme	Néant
F_SMMA_84278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC	Conforme	Non conforme	Non conforme	Néant
PL_SMMA_71171	Etude préalable aux travaux de refection	4 197 500	DC	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Néant

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaire sur le Tableau de synthèse :

⇒ **Marchés sélectionnés**

Sur l'ensemble des 13 marchés audités, 05 marchés (**soit 38,46%**) ont été jugés **conformes** à l'issue de l'analyse globale des procédures de **passation** et d'**exécution**. En revanche, 08 marchés (**soit 61,53%**) présentent des Non- conformités dont 02 marchés sont des marchés non- auditables.

⇒ **Marchés passés par gré à gré**

Aucun des marchés audités n'a été passé par la procédure de gré à gré, ce qui confirme que l'AC respecte strictement les règles de mise en concurrence.

⇒ **Avenants audités**

Bien que l'absence de pièces justificatives n'ait pas permis de vérifier l'existence d'avenants pour certains marchés, il convient de souligner que la documentation disponible est globalement bien tenue et que la gestion administrative est organisée de manière moyennement cohérente.

⇒ **Marchés résiliés**

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait objet d'une résiliation au cours de la période sous revue.

- En conclusion, le niveau global de conformité des procédures auditées est jugé **peu satisfaisant**, au regard du fait que 08 marchés sur 13 présentent des non-conformités. Des efforts significatifs devront être déployés, notamment dans le respect des formalités documentaires exigées par les textes ;
- le respect des délais de la procédure de passation des marchés ;
- la disponibilité de la documentation de toutes les étapes de la passation des marchés ;
- la traçabilité systématique des décisions et actes de gestion contractuelle.

6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

Nous avons demandé sans obtenir le rapport d'audit de la mission de l'exercice 2022 au niveau du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de vérifier la mise en œuvre des recommandations d'audit précédent.

6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Au terme de nos travaux, un recours a eu lieu au niveau du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi. L'autorité contractante a bien respecté les décisions de l'ARMP jusqu'à la levée de suspension du marché ayant fait objet de recours au cours de l'exercice sous revue.

6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés

Le contrôle de la matérialité vise à vérifier l'existence physique, fonctionnelle ou documentaire des prestations financées sur les marchés audités. Cette étape permet de s'assurer que les biens, services ou ouvrages payés ont été effectivement livrés, réalisés ou exécutés conformément aux stipulations contractuelles.

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau n°23 : Vérification de la matérialité des prestations

N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Type de prestation	Localisation ou bénéficiaire	Constat de la matérialité	Observations	Conclusion
1	S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19065200	Service	COUS-AC	Présence d'agents d'entretien	Satisfaisant	Conforme
2	S_SMMA_6 3006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64170000	Service	COUS-AC	Présence d'agents d'entretien	Satisfaisant	Conforme
3	T_SMMA_6 2984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47687079	Travaux	COUS-AC	-	Satisfaisant	Conforme
4	S_SMMA_6 2986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24232500	Service	COUS-AC	Agent de sécurité sur place	Satisfaisant	Conforme
5	S_SMMA_6 3012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	Service	COUS-AC	-	Satisfaisant	Conforme
6	F_SMMA_8 4258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25540275	Fourniture	COUS-AC	Matériel en état	Satisfaisant	Conforme
7	F_SMMA_7 1141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33895047	Fourniture	COUS-AC	Matériel en état	Satisfaisant	Conforme

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Matérialité)

⇒ Constat général

L'examen de la matérialité des sept (07) marchés recensés dans ce tableau révèle une **réalisation effective des prestations** pour l'ensemble des marchés vérifiés, tel que l'attestent les constats effectués sur le terrain. La conclusion « **Conforme** » est retenue pour tous les marchés examinés, ce qui traduit une exécution physique globalement satisfaisante.

⇒ Analyse par type de prestation

Marchés de services (marchés n° 1, 2, 4 et 5) : Les prestations de services (entretien et nettoyage des biens immobiliers, surveillance et gardiennage, ainsi que la dératisation des résidences) ont été matériellement constatées. Les éléments probants relevés incluent notamment la présence d'agents d'entretien sur les sites concernés (marchés n° 1 et 2) et la présence d'agents de sécurité sur place (marché n° 4). Pour le marché n° 5, aucun élément matériel spécifique n'est renseigné, ce qui appelle une attention particulière quant à la traçabilité des preuves d'exécution.

Marché de travaux (marché n° 3) : L'aménagement et l'agencement des bâtiments ainsi que la réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey-Calavi ont été effectués au bénéfice du COUS-AC. Toutefois, l'absence de constat matériel renseigné dans la colonne dédiée mérite d'être signalée, et il conviendrait de s'assurer que des procès-verbaux de réception des travaux ont bien été établis.

Marchés de fournitures (marchés n° 6 et 7) : Les achats de produits d'entretien et de fournitures de bureau ont été constatés à travers la mention « matériel en état », attestant de la livraison effective et de la disponibilité des fournitures au moment du contrôle.

En synthèse, la matérialité des prestations est satisfaisante pour les marchés examinés, avec une réalisation effective constatée sur le terrain. Des efforts restent néanmoins nécessaires pour améliorer la documentation probante et garantir une traçabilité complète et systématique de l'exécution des marchés.

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Références et aux textes juridiques à valeur législative et réglementaires en vigueur, applicables aux différents marchés audités au **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi**, une revue des marchés échantillonnés a été réalisée au niveau de l'autorité contractante.

S'inscrivant dans une logique de contrôle a posteriori de la régularité des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés passés en 2023, cette revue avait pour objectif d'identifier les dysfonctionnements ainsi que leurs conséquences, et de proposer des mesures correctives appropriées. Globalement, l'analyse du système de passation et de contrôle des marchés publics au **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi** révèle que des efforts ont été consentis par les acteurs pour assurer, dans la mesure du possible, le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Toutefois, certains indicateurs demeurent préoccupants et méritent une attention particulière : **le système d'archivage des documents de passations à toutes les étapes de la passation des marchés, non-respect délais obligatoires de la passation des marchés, non publication des avis d'attribution des marches, approbation des marchés en dehors de la période de validation des offres.**

Nous espérons que la mise en œuvre de nos recommandations contribuera à améliorer le système de passation des marchés du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi pour les prochains exercices. Une gestion optimale des marchés nécessitera que les recommandations de la mission soient appliquées dans leur intégralité, afin d'assurer une plus grande performance, efficacité et transparence dans les procédures de passation, d'exécution, de règlement et de contrôle des marchés publics au sein du **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi**.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence de restitution

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution

Annexe 3 : Liste de la documentation à apprêter par l’Autorité contractante

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés

Annexe 1 : Liste de présence de restitution



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 2236 Cotonou
Tél.: +229 21 30 32 43
Fax : +229 21 30 32 41
E-mail : cous_ac@yahoo.com
www.cous-ac.org

CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI

LISTE DE PRESENCE

Date : 11/12/2025

Lieu : COUS-AC

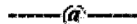
Objet : Restitution Mission ARMP 2023

N°	Nom et Prénom(s)	Qualité	Contact	E-mail	Emargement
01	GOUSSON Eyad Kocou	PARP	0197713015	cgonpmoner fon. 8	
02	Moïse Éric ATTIDGÈ	Rep CCMP	0166955608	moiseric. attidgè1995@ gmail.com	
03	MIATCHENOU Sébastien	Rep CMT BELMAC EVEREST	0162428 15		
04	AGBODJI Yan Kévin	Rep CMT BELMAC EVEREST	01979198 59		

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution



REPUBLIQUE DU BENIN



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS



ARMP AUTORITÉ DE
RÉGULATION DES
MARCHÉS PUBLICS
PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BENIN

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE
DIFFERENTES AUTORITES CONTRACTANTES AU TITRE DE LA GESTION
BUDGETAIRE 2023**

Mission réalisée par le **Groupement**

BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

**Autorité Contractante Concernée : CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET
SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI**

DECEMBRE 2025

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE DIFFERENTES AUTORITES CONTRATANTES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARI- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

Autorité Contractante concernée : CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI

L'an deux mil vingt et cinq et le jeudi 11 décembre à 15 h 00 minutes a eu lieu au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi**, la séance de restitution de la mission d'audit de conformité des marchés publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2023 au niveau de l'Autorité contractante susmentionnée.

Cette séance de restitution qui est une exigence des Termes de Référence de la mission d'audit commanditée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au consultant indépendant mandaté a pour objectif non seulement de partager avec les responsables concernés de l'Autorité Contractante, le point des constats faits au cours de la revue de conformité et de matérialité des procédures de passation et d'exécution par la mission, mais aussi de recueillir de la part de l'autorité contractante les contres observations.

Présidée par Monsieur GUGOUNON Cyril en qualité de PRMP, la séance a connu la participation effective des acteurs de la chaîne des dépenses publiques de l'autorité contractante auditée ainsi que de l'équipe des auditeurs.

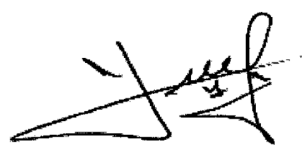
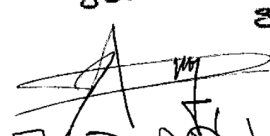
Au cours de cette séance, le point des marchés audités et les observations d'ordre général retraçant les points positifs et négatifs ont été partagées par l'équipe d'audit aux représentants de l'autorité contractante présente.

La liste de présence de la séance ainsi que la fiche de synthèse regroupant le point de l'échantillonnage fait et les observations d'ordre générale et spécifique sont jointes au présent procès-verbal.

La séance a pris fin à 16 heures 45 minute précises.

Ont signé :


GUGOUNON Cyril K.


YESSOU FOU ZOUZOU
3-PRMP

REBODO YAM
Rep EVORA/BELMAG/ARMP

Annexe 3 : Liste des documents à apprêter par chaque
Autorité contractante



AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS – LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Liste des documents requis

N°	PIECES ATTENDUES
Pièces d'ordre général	
1	Acte de nomination des membres de la CCMP
2	Acte de nomination du Chef CCMP
3	Acte portant AOF de la CCMP
4	Acte de nomination de la PRMP
5	Acte portant AOF de la PRMP
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP
7	Acte portant AOF du SP-PRMP
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés
14	Registre spécial de dépôt des offres
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP)
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
21	La balance générale des comptes et grand livre des comptes fournisseurs pour les institutions, les sociétés, les agences, et autres établissements publics ii. Le compte administratif, le compte de gestion du receveur et le rapport d'exécution budgétaire pour les communes iii. Les états des engagements (DPAF) au titre de l'exercice sous revue pour les ministères
22	Listes des DAO lancés au cours des exercices 2022 et 2023 dont la procédure n'a pas abouti
23	Tout document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
24	Manuel de procédures de la structure le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour la procédure de passation	
25	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence
26	ANO sur le DAC par la CCMP/DNCMP (Bon à lancer) ou du bailleur en cas de financement extérieur



27	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
28	Preuves de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
29	Liste d'émargement des candidats ayant retiré le DAO
30	Liste d'émargement des déposants des offres dans le registre spécial
31	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
32	PV d'ouverture des offres
33	Note de service de désignation des membres des commissions ad'hoc d'ouvertures et d'évaluation des offres
34	Preuve de publication des PV d'ouverture des offres
35	Déclaration de l'AC en cas d'infructuosité de l'appel d'offre le cas échéant
36	Avis de l'organe de contrôle compétent avant la déclaration d'infructuosité par l'AC si marché relancé
	Preuve de publication de la déclaration d'infructuosité si marché relancé
37	Le PV de délibération de la COE avec la liste de présence des membres présents à ladite séance. Il est signé par au moins 3/5 des membres de la COE.
38	PV d'ouverture des plis par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation
39	Rapport d'évaluation sanctionnant les travaux de la COE
40	ANO sur le rapport d'évaluation par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
41	PV d'attribution provisoire
42	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire
43	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI
44	Courriers d'information aux soumissionnaires non retenus
45	Avis d'attribution définitive
46	Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
47	Marché signé, approuvé et enregistré
48	ANO sur le marché par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
49	Bon de commande ou marchés subséquents en cas d'accord-cadre
50	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
51	Acte de mise en place de la commission de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) des marchés
52	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le cas échéant pour l'arrêt de la procédure
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles pour la procédure de passation	
53	Rapport spécial validé par la commission de contrôle de l'autorité contractante pour les Ententes Directes (ED)
54	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DNCMP (entente directe, appel d'offres restreint)
55	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR, l'ED ou la DRP restreinte élaborée par l'AC
56	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint, DRP restreinte) Article 33 et 35 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
57	Lettres d'invitation à soumissionner déchargées (avec Accusé de réception) pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations) avec les décharges de fournisseurs consultés
58	Preuve de transmission du marché conclu par entente directe (ED) à l'ARMP pour information
59	Preuve de transmission à la DNCMP des marchés de gré à gré ou ED autorisé en Conseil des Ministres
60	Accusé de réception des fournisseurs consultés des lettres de consultation restreinte (appel d'offres restreint, demandes de cotations)



61	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants
62	Preuve de libération de la garantie de l'offre des différentes soumissions rejetées
63	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution administratif des marchés	
64	Ordre de démarrage du service (OS)
65	Caution de l'avance de démarrage
66	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
67	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
68	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
69	Preuves de paiement (mandats, remises de chèques, ordres de virements)
70	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive
71	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou la lettre de demande du titulaire du marché pour la résiliation du contrat, le cas échéant
72	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour les avenants au contrat, le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution technique des marchés	
73	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux
74	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) pour les marchés de travaux
75	Preuve d'existence d'un contrôleur permanent pour la surveillance des travaux (maître d'œuvre)
76	PVs / Rapports de réception des corps d'état pour les marchés de travaux ou Procès-verbaux de réception technique intermédiaire (si applicable dans les contrats à tranches ou à phases techniques)
77	Plans de recollement pour les marchés de travaux
78	PV de réunion de chantier pour les marchés de travaux
79	Le journal de chantier est disponible et tenu à jour sur le chantier en permanence ou Main courante du chantier ou registre des visites du maître d'ouvrage / maître d'œuvre
80	Rapports de contrôle/suivi conformément aux clauses contractuelles
81	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle pour les marchés de travaux
	PV de pré-réception technique s'il y a lieu
82	PV de réception provisoire et définitif
	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison
83	Rapports (livrables) validés pour les PI
84	Procès-verbal de mise en service (pour les équipements techniques, installations ou logiciels) : Pour les marchés de fournitures et services
85	Certificat de conformité technique / Attestation de garantie (équipements spécialisés) si applicable
86	Mise à disposition officielle du livrable (note de transmission ou rapport de dépôt) : PI
87	Registre ou fiche de stock des matières retraçant les entrées de biens et les sorties
	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés



N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation
1	S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot2	19 065 200	AOO
2	S_SMMA_63006	Entretien et nettoyage des biens immobiliers Lot 5	64 170 000	AOO
3	S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 1	44 604 000	DRP
4	S_SMMA_62986	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du Cous-AC et des résidences Universitaires et des autres sites du Cous-AC Lot 2	24 232 500	DRP
5	S_SMMA_63012	Dératisation des résidences universitaires, des locaux administratifs, des restaurants et autres (accord-cadre à marché subséquent, 2ème année)	12 670 000	DRP
6	F_SMMA_84258	Achat de produit d'entretien et de fournitures de bureaux	25 540 275	DRP
7	F_SMMA_71141	Achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau	33 895 047	DRP
8	S_SMMA_71176	Vidange de fosses septiques et puisards	8 423 520	DC
9	T_SMMA_62984	Aménagement et agencement des bâtiments et réalisation d'une clôture de grillage pour le terrain de sport du campus d'Abomey Calavi	47 687 079	AOO
10	F_SMMA_71159	Achat de matériels électriques, de plomberie et autres matériels	15 253 178	DRP
11	F_SMMA_84259	Achat de matériels techniques et autres matériels	33 882 000	DRP
12	F_SMMA_84278	Réalisation et pose de barreaux et tourniquet pour les restaurants Universitaires	8 456 000	DC
13	PI_SMMA_71171	Etude préalable aux travaux de réfection	4 197 500	DC